

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-50

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 4

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 05 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme -BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET André - BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET André à MESTRE Françoise - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION - EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE LA CABANE DU CLOT

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la Commune s'est engagée dans le projet de construction d'une cabane pastorale secondaire au lieu-dit du Clôt dans le cadre du Plan de relance porté par le Parc National des Ecrins.

Afin d'équiper cette cabane d'un équipement électrique adéquate (panneaux solaires, prises, plafonniers...), Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Parc National des Ecrins. Le projet est estimé à 6081 € HT. La subvention est sollicitée à hauteur de 50% du montant HT, soit 3040,50 €.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 005-210500583-20230612-202350-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve le plan de financement tel que proposé ci-dessus ;

Autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.